CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE

DE

GUESDON,

Sur l'amélioration & la juste distribution des finances.

Séance du 19 thermidor an 6.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Je viens soumettre à votre sagacité l'esquisse d'un plan d'ordre indispensable dans l'emploi des fonds nationaux.

En législation, l'on ne doit connoître que la voie de la sagesse. Un de nos collègues, avant moi, vous l'a dit

en d'autres circonstances : *La sagesse affermit les états.* Mais a-t-on expliqué nettement le véritable caractère de la sagesse ? Calculer profondément avec soi-même, combiner tous ses moyens, diriger ses opérations dans le sentier de la justice universelle, tout prévoir & pourvoir à tout à-la-fois : voilà, je pense, le propre de la sagesse humaine.

Vous parler son langage, c'est prévenir vos desirs, c'est entrer dans vos vues ; je vais donc, sous son égide, vous présenter quelques observations avec le courage & l'impartialité qui caractérisent le représentant d'un peuple libre.

Législateurs, il est des engagemens solemnels & sacrés, il faut qu'ils soient remplis. Rappelons-les avec ordre & précision.

A-t-on, jusqu'ici, démontré, à temps & d'une manière satisfaisante, que le trésor public pouvoit ou ne pouvoit pas, malgré l'énormité des contributions, suffire, pendant chaque exercice, à toutes les parties du service militaire, civil, judiciaire, administratif ? ou plutôt, s'est-on sérieusement occupé d'assigner & de conserver *économiquement* à chacune de ces branches essentielles un fonds de destination spéciale ? A-t-on fait quelque chose de plus réellement avantageux pour tous les créanciers de l'État, les rentiers, les pensionnaires, les parens des défenseurs de la patrie, de toutes armes, & pour les hospices, ces asyles sacrés du malheur, où l'on ne voit plus que des squélettes animés ? S'est-on plus efficacement occupé de l'agriculture, du commerce, des manufactures, des monumens publics, des obélisques républicains ? .... La négative vient donner un caractère affligeant presque à chaque réponse .... Je sais que des circonstances difficiles & malheureuses ont apporté de puissans obstacles à ces opérations fondamentales : mais que de malveillans, que d'intrigans, que d'hommes horriblement pervers les ont fait naître, ou les ont aggravées, ces circonstances, parce qu'on n'avoit pas eu la force de poser assez tôt les bornes irrésistibles de la prévoyante sagesse ! !

Je dirai donc avec autant de franchise que d'énergie : Ne

vous bornez pas à arrêter le torrent des dilapidations ; faites-vous rendre de ſuite un compte clair, net, & ſolidement appuyé pour le paſſé ; puis, d'une main hardie, tracez une ligne droite pour l'avenir, en faiſant marcher de front les procédés fondamentaux de l'économie politique, qui conſiſtent à diminuer les dépenſes, à augmenter les revenus & à en faire une juſte diſtribution.

Loin, loin de vous cette crainte puſillanime qui empêche les gouvernemens foibles & impolitiques de publier leur véritable état de ſituation ! On ne peut remédier au mal qu'après en avoir connu la cauſe. Attachez vous donc, ſans ceſſe, à clarifier l'état de vos finances : le peuple n'en deviendra que plus content, plus confiant & plus généreux ; & vos ennemis, qui ont juré de vous perdre dans le chaos où ils deſirent qu'elles s'engloutiſſent, ces finances, trembleront à l'aſpect d'un Corps légiſlatif calculant avec courage les reſſources & les beſoins publics, pratiquant cette maxime ſacrée de toute bonne adminiſtration, *que le néceſſaire ait le pas ſur l'utile, & l'utile ſur l'agréable.*

Après avoir ainſi donné le mouvement & la vie à toutes les parties de l'adminiſtration nationale, le premier devoir du légiſlateur, le plus cher aux belles ames, eſt de voler au ſecours des infortunés. Le malheur a, dans le ſanctuaire des lois, autant de repréſentans qu'il y a de députés du peuple. Reſſouvenons-nous qu'en général, & dans tous les temps, les cris du déſeſpoir, les accens de de la misère, les ſanglots du dépériſſement & les ſoupirs de l'honnête pauvreté atteſtèrent toujours hautement aux contemporains & à la poſtérité, le vice ou l'impéritie de ceux qui gouvernoient.

Mais vous, légiſlateur ſenſibles, légiſlateurs éclairés d'un peuple humain, vous ne ſouffrirez pas que la voix de l'infortune vous dénonce au tribunal des nations ; vous ſentez trop bien que votre bonheur & votre gloire tiennent eſſentiellement au ſoulagement de l'humanité ſouffrante. Oui, s'il vous reſte des capitaux après le paiement du

ſervice public, vous en conſacrerez une portion aux malheureux rentiers, complétement ruinés, cruellement trompés, ainſi qu'aux honnêtes néceſſiteux de toute eſpèce. Vous détruirez en même temps cette hideuſe mendicité, compagne ordinaire du vice & de l'eſclavage. Toujours la mendicité, vous le ſavez, fut l'accuſateur ambulant des gouvernemens qui la tolérèrent, qui même la firent naître par leurs meſures fauſſes & impolitiques, par leurs prodigalités.

Mais les obligations du légiſlateur ſe bornent-elles à pourvoir proviſoirement au jeu de la machine politique & aux néceſſités de l'infortune, ou, ce qui eſt la même choſe, aux beſoins indiſpenſables, à l'exiſtence momentanée de la ſociété? — Non: il faut jeter, une bonne fois, les fondemens de la proſpérité publique & les affermir, ſi vous voulez bannir à jamais le malheur, aſſurer conſtamment le ſervice national, & aſſeoir irrévocablement les hautes deſtinées du peuple français...... Où les trouverez-vous, ces fondemens, ſi ce n'eſt dans l'agriculture, dans l'exploitation des mines, dans les manufactures? & ces germes précieux de richeſſes, privés du puiſſant ſecours du commerce, ſe développeront-ils? le commerce lui-même fleurira-t-il jamais ſans l'influence vivifiante de tous les canaux de la circulation univerſelle, des ſciences & arts de la phyſique, des mathématiques, principalement de la mécanique? Non ſans doute: ce ſeroient là des effets ſans cauſe.

Vous vous occuperez donc eſſentiellement d'un ſyſtème complet & vaſte de grandes routes, de chemins, de ponts & chauſſées, de canaux & rivières navigables & enfin même du roulage & halage, puiſque ce ſyſtème peut ſeul, par la plus grande communication commerciale de tous les fruits de la nature, de l'eſprit & des arts, porter le néceſſaire, les commodités, l'émulation & la vie, ſur tous les points de la France, & réſoudre le fameux problême de la communauté des biens, ſans nuire aux propriétés.

Voilà les puissans leviers dont se sert le véritable administrateur des nations. Vous penserez donc à faire un fonds national pour encourager & activer l'agriculture, les manufactures, l'exploitation des mines, toutes les branches de commerce, ainsi que tous les arts qui multiplient la puissance & l'expansion des unes & des autres, sur-tout l'art des arts, celui de la pensée : sans lui, les autres ne sont rien ; il préside à tout, il régularise & perfectionne tout ; le négliger, ce seroit abandonner tout le reste, ce seroit renoncer à tous les ressorts de la splendeur nationale.—Vous seconderez donc, de tout votre pouvoir, les élans & les communications de l'esprit & du génie ; vous n'oublierez pas qu'en faisant des avances pour les cultures physiques & morales, vous placerez des fonds au plus haut intérêt possible ; vous réaliserez les principes de l'économie politique ; vous vous rappellerez sans cesse que ce sont là vos devoirs & vos destins.

La guerre nous mettroit-elle hors d'état de faire fleurir les arts, le commerce, la pensée & les établissemens publics ? Oh ! c'est là l'éternelle objection des esprits étroits ou mal intentionnés, qui cherchent à empêcher l'amélioration générale, en l'ajournant !

Voulez-vous éviter des malheurs & marcher droit au succès ? il n'y a qu'un moyen : employez à-la-fois tous les leviers du même genre.

Dans la nature, en morale, en politique, chacun des rouages du mécanisme général est absolument nécessaire à tous les autres ; cela est évident, sur-tout pour les ressorts principaux : or, l'agriculture, le commerce, les arts & l'instruction générale sont les bases essentielles de la félicité nationale.

Mais est-il donc si difficile d'arriver à ces fins ? Non, sans doute : elles sortent naturellement du premier principe de l'économie politique : *supprimez les dépenses qui ne sont pas strictement nécessaires ; faites restituer ces fortunes rapides & colossales, fruits scandaleux d'une énorme dilapi-*

dation & d'un agiotage infame, que l'opinion du peuple souverain a marqués du sceau réprobateur ; vous aurez alors des fonds d'encouragement, pour les objets de première nécessité ; je veux dire pour les grandes opérations que je viens d'exposer.

Il est encore un autre objet de la plus haute importance, qui exerce le plus puissant empire sur le sort des États ; je veux parler du langage des *signes* : il fut peut-être, ce *langage*, la cause éloignée de l'infortune ou de la prospérité des nations... Il influe sensiblement sur le succès de toutes les parties du service public : aux yeux de l'expérience & de la philosophie, ce langage devient le plus fort véhicule de l'esprit national. — Dans les républiques, surtout, les signes de la patrie & de la liberté nourrissent, entretiennent & propagent l'esprit républicain, qui est l'ame de toutes les institutions & le ressort de l'exécution des lois. — Le législateur républicain doit donc donner aux obélisques de l'État une grandeur & une majesté capables d'inspirer du respect aux étrangers, aux citoyens l'enthousiasme des vertus....

Je ne prétends point affliger votre cœur par le tableau du triste état où sont parmi nous, à la sixième année de la République, tous les symboles civiques ; par-tout il se présente à vos regards indignés ; il vous offre un état de nullité ou de délabrement honteux & accusateur.... Ah ! représentans d'un peuple qui a tant fait pour sa liberté, ne parlons de cette horrible situation que pour nous hâter de consacrer des fonds au rétablissement, à la décoration des obélisques existans, en attendant que nous puissions en élever d'autres. Les résultats de cette partie de l'administration sont incalculables aux yeux des philosophes qui connoissent l'entendement, le cœur humain.....

Je terminerai par un article essentiel de l'économie politique ; il consiste à se précautionner contre tous les événemens. Il arrive, hélas ! trop souvent que des malheurs extraordinaires trouvent le législateur imprévoyant, sans ref-

ſources ; de là une ſuite de diſgraces inappréciables. La ſageſſe exige donc encore que le legiſlateur, comme tout bon père de famille, deſtine une ſomme de réſerve pour remédier, à temps, aux calamités éventuelles. Vous le ferez : les générations préſentes & futures n'auront jamais matière à vous convaincre d'imprévoyance, d'imprécaution, &, par ſuite, d'incapacité.

Vous ſentez vivement, je n'en puis douter, l'impérieuſe néceſſité de remplir inceſſamment toutes ces fonctions légiſlatives ; vous êtes impatiens de réaliſer les prodiges qu'elles doivent enfanter en morale, en politique, en finances : — & vous ne ſouffrirez pas que les obſtacles du chaos de l'arriéré ſe multiplient davantage ; vous le débrouillerez courageuſement. La France attend de vous ce travail pénible & reſtaurateur.

En conſéquence, je demande qu'après avoir ſatisfait à l'urgence du ſervice public, en fixant au ſtrict néceſſaire les dépenſes qu'il exige pour l'an 7, vous chargiez vos commiſſions des finances & de comptabilité réunies, de vous préſenter, dans le plus bref délai poſſible, 1°. un projet de réſolution qui applique au ſoulagement des infortunés, à l'encouragement de tous les arts, à l'établiſſement des monumens de néceſſité publique, des obéliſques républicains, & aux cas imprévus, les fonds que ces objets eſſentiels réclament fortement ; 2°. un autre projet de réſolution qui offre un mode aſſuré d'entamer enfin & d'apurer avantageuſement les comptes des exercices antérieurs dans toutes leurs ramifications. A ce moyen, l'on trouvera des reſſources pour ſatisfaire à tous les beſoins preſſans, on rétablira l'ordre, & le vœu des articles 298, 308, 309 & 310 de l'acte conſtitutionnel, ſera rempli.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 6.

257